



RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00112

Numéro SIREN : 408 059 533

Nom ou dénomination : CONUCA

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000318

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise : 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE Durée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET * 4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3 Néant ☐

				Exercice N clos le :	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTE IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 030	2 030
	Fonds commercial (1)	AH	AI	182 939	182 939
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	111 012	65 956
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	329 536	291 322
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	212 482	192 069
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	713	713
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 110	7 110
TOTAL (II)		BJ	BK	845 821	551 377
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 660	2 660
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	265 241	7 067
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	55 559	5 232
	Autres créances (3)	BZ	CA	157 239	1 191
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	76 986	76 986
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	25 447	25 447
	TOTAL (III)	CJ	CK	583 132	13 490
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 428 953	564 867

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SAS CONUCA	
Néant ☐		* Exercice N	
CAPITAUX PROPRES			
DA	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.64.....1.11.....)	DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...
DC	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) ☐ EK	DD	Réserve légale (3)
DE	Réserves statutaires ou contractuelles	DF	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) ☐ BI
DG	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* ☐ EJ	DH	Report à nouveau
DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DJ	Subventions d'investissement
DK	Provisions réglementées *	DL	TOTAL (II)
DN	Avances conditionnées	DM	Produit des émissions de titres participatifs
DO	TOTAL (III)	DP	Provisions pour risques
DQ	Provisions pour charges	DR	TOTAL (III)
DS	Emprunts obligataires convertibles	DT	Autres emprunts obligataires
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs) ☐ EI
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
DY	Dettes fiscales et sociales	DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
EA	Autres dettes	EB	Produits constatés d'avance (4)
EC	TOTAL (IV)	ED	Ecart de conversion passif *
EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EH	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)
EF	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1976)	EG	Dont : Réserve spéciale des plus-values à long terme *
EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2012.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SAS CONUCA		Néant ☐					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 281 732	FB	FC	3 281 732	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	23 373	FH	FI	23 373	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 305 105	FK	FL	3 305 105	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	13 432	
	Autres produits (I) (11)				FQ	8 975	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 327 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 532 558
	Variation de stock (marchandises)*					FT	26 810
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 534
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	620
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	307 774
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	28 327
	Salaires et traitements *					FY	311 767
	Charges sociales (10)					FZ	104 747
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	29 703
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	13 490
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE	1 629
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 364 958
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(37 446)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 579
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	1 579	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 261
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	5 261	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 681)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(41 127)	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA		Exercice N	
Non ☐		Oui ☐	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	
Impôts sur les bénéfices		(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 344 063	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 360 113	
5 - BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits - total des charges)		HN (16 051)	
REVENUS			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont : produits de locations immobilières produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HG HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ HA HB HC HD HE HF HG HH HI HJ HK HL HM HN HO HP HQ HR HS HT HU HV HW HX HY HZ	

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	184 969	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	78 424	KQ		KR	42 101
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	297 823	KT		KU	31 714
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	187 548	KW		KX	5 369
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	19 564	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	583 358	LO		LP	79 184
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	699	8V		8W	14	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	7 110	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	7 809	LR		LS	14	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	776 136	ØH		ØJ	79 198	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	184 969	IX	184 969
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	111 012
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG	9 513	MH	111 012	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	329 536	ML	329 536
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	192 918	MO	192 918
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	19 564	MU	19 564
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	9 513	NH	653 029	NI	653 029
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			IO		ØX		ØY	713	ØZ	699	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	7 110	2G	7 110	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	7 823	2H	7 809	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	9 513	ØL	845 821	ØM	845 807	

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Neant

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Au cours de l'exercice		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement	
1	Concessions, brevets et droits similaires	Augmentation du montant brut des immobilisations	2	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle à la fin de l'exercice (4)	5	6
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

..... I - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est approuvé que les modifications proposées au projet de loi soient adoptées et que le projet de loi soit adopté.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluses chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise SAS CONUCANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 030	PF		PG		PH	2 030
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	69 965	PW	5 504	PX	9 513	PY	65 956
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	278 904	QA	12 418	QB		QC	291 322
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	162 085	QE	10 943	QF		QG	173 028
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 204	QM	837	QN		QO	19 041
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	529 158	QV	29 703	QW	9 513	QX	549 347
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	531 188	ØP	29 703	ØQ	9 513	ØR	551 377

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agencement et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	480	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	480	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	480	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	480	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	480

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Non ☐

Nature des provisions		1	2	3	4
Montant au début de l'exercice		Montants de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice

Provisions réglementées		TA	TB	TC	TD	TE	TF	TF	TH	TI	TJ	TK	TL	TM	TN	TO	TP	TQ	TR	TS
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers (art. 237 bis A-11) *																				
Provisions pour investissement																				
Provisions pour hausse des prix (1) *																				
Amortissements dérogatoires																				
Dotations exceptionnelles de 30 ^{ème}																				
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)																				
Autres provisions réglementées (1)																				
TOTAL I		723	480	480																

Provisions pour risques et charges		TA	TB	TC	TD	TE	TF	TF	TH	TI	TJ	TK	TL	TM	TN	TO	TP	TQ	TR	TS
Provisions pour litiges																				
Provisions pour garanties données aux clients																				
Provisions pour pertes sur marchés à terme																				
Provisions pour amendes et pénalités																				
Provisions pour pertes de change																				
Provisions pour pensions et obligations similaires																				
Provisions pour impôts (1)																				
Provisions pour renouvellement des immobilisations																				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions																				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *																				
Autres provisions pour risques et charges (1)																				
TOTAL II																				

Provisions pour dépréciation		TA	TB	TC	TD	TE	TF	TF	TH	TI	TJ	TK	TL	TM	TN	TO	TP	TQ	TR	TS
- incorporelles																				
- corporelles																				
- titres mis en équivalence																				
- autres immobilisations																				
- autres immobilisations financières (1)																				
Sur stocks et en cours																				
Sur comptes clients																				
Autres provisions pour dépréciation (1)																				
TOTAL III																				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)																				
- dépréciation																				
- financiers																				
- exceptionnelles																				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.																				

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur leur objet de la provision.
Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2016

Extension 2

SAS CONUCA

[illegible]

*** DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA		* Néant	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	
Montant brut		A 1 an au plus	
A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
UL		UM	
UP		UR	
UT		UV	
Autres immobilisations financières		7 110	
Clients douteux ou litigieux		3 135	
Autres créances clients		52 424	
Créance représentative de titres (antérieurement constituée * ou		52 424	
prêts ou remis en garantie *		3 000	
Personnel et comptes rattachés		1 012	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		32 410	
Etat et autres		683	
collectivités		94 211	
publiques		25 923	
Divers		25 447	
Groupe et associés (2)		245 355	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		238 245	
Charges constatées d'avance		7 110	
TOTALUX		7 110	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VU	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VW	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VL	
Etat et autres		VL	
collectivités		VL	
publiques		VL	
Autres impôts, taxes et assimilés		VL	
Impôts sur les bénéfices		VL	
Taxe sur la valeur ajoutée		VL	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VL	
Groupe et associés (2)		VL	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VL	
Charges constatées d'avance		VL	
TOTALUX		VL	
Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VL	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VL	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VL	
REVENUS		VL	
(1)		VL	
(2)		VL	
Emprunts et dettes		VL	
auprès des établissements		VL	
à 1 an maximum à l'origine		VL	
à plus d'1 an à l'origine		VL	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VL	
Fournisseurs et comptes rattachés		VL	
Personnel et comptes rattachés		VL	

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/12/2015			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA			
			de son conjoint				WB			
			moins part déductible *				WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses sonptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	5 760	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	8 414	
	Amendes et pénalités		WJ	2 654	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	(15 062)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18		
			- imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 311-3 et 212 du C.G.I.)	SL	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
							TOTAL I	WR	(6 648)	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	16 051
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU	6 627
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : () Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) (art. 14 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 14 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 14 septies A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité (Art. 14 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 14 bis septies)	PA			
		Zone franche urbaine (art. 14 octies et 14 ter A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 14 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 14 quaterdecies)	NC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 14 quinquies)	PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		Z1	XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	22 678	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						NN	XO			

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA		☐ * Néant
--	--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Deficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Deficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT
37 093	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
(à détailler sur feuillet séparé)	
Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice	

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} du CGI* 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
8X	8Y	8Z	8A
9B	9C	9D	9E
Provisions pour dépréciation *			
9D	9E	9F	9G
9H	9I	9J	9K

Charges à payer			
C3S	9K	9L	427
TASCOM	9M	9N	5 760
	9P	9R	
	9S	9T	
	9Y	9Z	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	5 760
	YO		6 627

à reporter au tableau 2058-A :			
ligne WI			
ligne WU			

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	LI	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
--	----	--------------------------------	-------------	------------------------------------

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS		XU	☐
---	--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CONUCA</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(100 993)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	59 030			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	OF	(41 963)			TOTAL II	ZH	(41 963)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	17 400		YQ	7 579					
	– Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance				YT	20 971					
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	104 957		XQ	104 957					
	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	37					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	20 794					
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	161 016					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	307 774					
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	11 504					
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	16 823					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	28 327					
TVA	– Montant de la TVA collectée				YY	296 410					
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	279 353					
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *				OZ	315 339					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) :				YP	15					
	– Effectif affecté à l'activité artisanale				RL	1					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK						
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(29 326)		Plus values à 15 %	JK		Plus values à 0 %	JL		
					Plus values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus values à 15 %	JN		Plus values à 0 %	JO		
					Plus values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										
	JII	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 8 0 0 4 1 1 9 3 0 0 0 2 4						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

II - Autres éléments									
C.A.D.R.E. A : plus ou moins-valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽⁹⁾ C.A.D.R.E. B : plus ou moins-valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁰⁾ C.A.D.R.E. C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹¹⁾									
20	Divers (détail à donner sur une note annexée)								
19	Relevés du régime des plus ou moins-values à long terme								
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans								
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1973, effectuée								
15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déduites par une disposition légale								
14	Amortissements irrégulièrement affectés se rapportant aux éléments cédés								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de revalorisation affectée aux éléments cédés								
12									
11									
10									
9									
8									
7									
6									
5									
4									
3									
2									
1									
Prix de vente Montant global de la plus-value ou de la moins-value Court terme Long terme Plus-value taxable à 19 % (1)									
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *									
I - Immobilisations*									
12									
11									
10									
9									
8									
7									
6									
5									
4									
3									
2									
1	Agence, aménagement, bat /								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés Valeur d'origine Valeur nette réévaluée Amortissements pratiqués en franchise d'impôt Autres amortissements Valeur résiduelle									
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE									
Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA Néant									

Les expériences conduites avec cette méthode sont décrites en annexe n° 2032

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS CONUCA

☒ Non ☐ Oui

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % ☒

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées (art. 219 I à savoir 0 bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I à savoir 0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

(régime)	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

(régime)	Moins-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter
1	À 19 % ou 15 % de l'exercice partiel 219 I a du CGI	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice partiel 219 I a du CGI	À 15 % ou À 16,5 %
2			
3			
4			
5			
6			
7			
N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des entreprises concernées par cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le : 01/01/2015 et clos le : 31/12/2015		Durée en nombre de mois : 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	3 281 732
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	23 373
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	9 313
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	7 926
Relevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		ON	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		OT	
TOTAL I		OT	3 322 344
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	2 532 558
Variation des stocks (marchandises)		OO	26 810
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	7 534
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	620
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	197 255
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilière déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OV	1 629
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OJ	
TOTAL 2		OJ	2 766 406
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	555 938
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA	555 938
Si vous êtes assujettis à la CVAE, vous devez alors disposer du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HZ	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance (extraits de ces rubriques sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes (ON) à (OS), (OV) et (OZ) des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilière déclarée ligne 2032.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122015

N° SIRET

4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS CONUCA

ADRESSE (voie)

4 Avenue de l'Ayroule

CODE POSTAL

09400

VILLE

TARASCON SUR ARIEGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

11302

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL ISIS

N° SIREN (si société établie en France)

480041193

% de détention

99,99

Nb de parts ou actions

10764

Adresse :

N°

4

Voie

Av de l'Ayroule

Code Postal

09400

Commune

TARASCON SUR ARIEGE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SAS CONUCA 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE					
SIRET	4	0	8	0	5
	9	5	3	3	0
	0	0	0	1	3
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
				05.61.05.63.16	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SARL ISIS					
SIE FOIX Rue Pierre mendes France BP 110 09003 FOIX cedex					
SIRET	4	8	0	0	4
	1	1	9	3	0
	0	0	0	2	4

B ACTIVITE					
Activités exercées	Supermarché				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	29 326	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier côtée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SA SODECAL 449, avenue du Danemark Albasud 82000 MONTAUBAN Tél: 0563031203		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 15052016 Lieu: TARASCON SUR ARIEGE	
		Qualité et nom du signataire: HERNANDEZ Rozelio	
Tél:		Signature: Président	

F										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		c		Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)		d		Interposées																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Montant des distributions										autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e		f		g		h		i		j		Total (a à h)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										f		Total (a à h)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
G										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.										Montant des sommes versées:										à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Proprements dits		Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SARL, tous les associés; Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Indemnités forfaitaires		Remboursements		à titre de frais de mission et de déplacement		à titre de traitements, émoluments et indemnités		Remboursements		à titre de frais		à titre de coparticipants		SEP et si de copropriétaires de navires, associés, SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2015 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

du

Adresse 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	HERNANDEZ Sylvie	DG			LES BERGASSES	09400	SURBA	
2	HERNANDEZ Rozelio	PDG			LES BERGASSES	09400	SURBA	
3	BOUSSIN Céline	Responsable fichier			PRAT NOUVEL	09400	NIAUX	
4	BOUSSIN David	Chef Boucher			PRAT NOUVEL	09400	NIAUX	
5	INCHAUSPE Jean-Claude	Employé			13 RUE F LAGUERRE	09400	TARASCON S/ARIEGE	
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	34 160			34 160				34 160
2	29 700			29 700				29 700
3	33 188			33 188				33 188
4	35 148			35 148				35 148
5	22 099			22 099				22 099
6								
7								
8								
9								
10								
**	154 295			154 295				154 295

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2015 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	154 295	- de l'exercice . 2015 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	165 354	- de l'exercice précédent ⑩	39 319
Nom et qualité du signataire HERNANDEZ Rozelio Président		À TARASCON SUR ARIEGE , le 15/05/2016 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N			
	Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			
	Montant		

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2016
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N		
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :		
SAS CONUCA		
Adresse : 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE		
Siren : 408059533		
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		
☐ PME au sens communautaire ☒ X		
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
CIC		15 062
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt		
Dont préfinancement		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)		

(2016)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

SAS CONUCA

[illegible]

(2016)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

SAS CONUCA

[illegible]

CONUCA
Société par actions simplifiée au capital de 164 111,35 euros
Siège social : Rue de l'Ayroule, 09400 TARASCON SUR ARIEGE
408 059 533 RCS FOIX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -16 051 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -16 051 euros

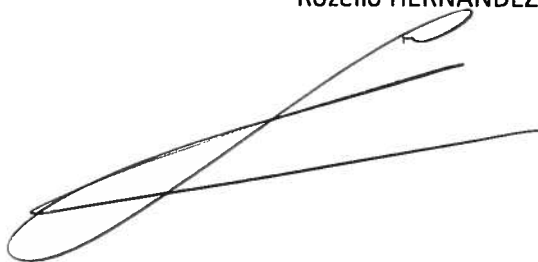
Au compte "report à nouveau" -16 051 euros
S'élevant ainsi à -58 014 euros

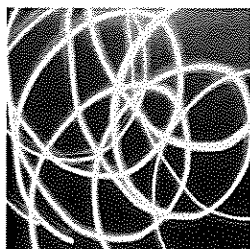
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rozélio HERNANDEZ





néodit

 *sygnatures*

CONUCA

Société par actions simplifiée au capital de 164 111 €

Siège social :

Rue de l'Ayroule

09 400 TARASCON SUR ARIEGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Société d'audit et de commissariat aux comptes

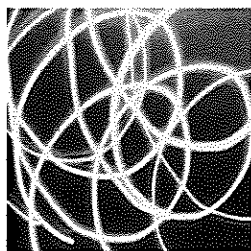
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SAS au capital de 40 000 €

8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5

RCS Toulouse 452 003 254

Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com



néodit



sygnatures

CONUCA

Société par actions simplifiée au capital de 164 111 €

Siège social : Rue de l'Ayroule
09 400 TARASCON SUR ARIEGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2015** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée **CONUCA** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société d'audit et de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SAS au capital de 40 000 €

8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5

RCS Toulouse 452 003 254

Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

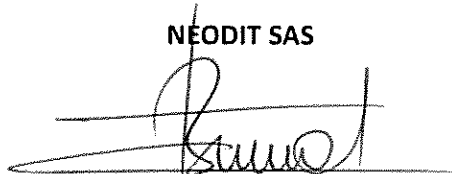
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 6 juin 2016

NÉODIT SAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernat', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large initial 'B' and a long horizontal stroke extending to the left.

Gilles BERNAT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 10/05/2015

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 030	2 030				
Fonds commercial	182 939		182 939	21,17	182 939	24,66
Constructions	111 012	65 956	45 056	5,21	8 458	1,14
Installations techniques, matériel & outillage industriels	329 536	291 322	38 214	4,42	18 919	2,55
Autres immobilisations corporelles	212 482	192 069	20 413	2,36	26 824	3,62
Autres Participations	713		713	0,08	699	0,09
Autres immobilisations financières	7 110		7 110	0,82	7 110	0,96
TOTAL (I)	845 821	551 377	294 444	34,08	244 949	33,01
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 660		2 660	0,31	3 280	0,44
Marchandises	265 241	7 067	258 174	29,88	292 052	39,36
Avances & acomptes versés sur commandes					3 968	0,53
Clients et comptes rattachés	55 559	5 232	50 327	5,82	37 394	5,04
Autres créances						
. Personnel	3 000		3 000	0,35	6 160	0,83
. Organismes sociaux	1 012		1 012	0,12	150	0,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 410		32 410	3,75	12 347	1,66
. Autres	120 817	1 191	119 626	13,84	88 499	11,93
Disponibilités	76 986		76 986	8,91	29 247	3,94
Charges constatées d'avance	25 447		25 447	2,94	23 898	3,22
TOTAL (II)	583 132	13 490	569 643	65,92	496 994	66,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 428 953	564 867	864 086	100,00	741 942	100,00

NEODIT

SAS au capital de 40.000 €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 10/05/2015

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 164 111)	164 111	18,99	164 111	22,12
Réserve légale	6 239	0,72	6 239	0,84
Report à nouveau	-41 963	-4,85	-100 993	-13,60
Résultat de l'exercice	-16 051	-1,85	59 030	7,96
Provisions réglementées	1 203	0,14	723	0,10
TOTAL (I)	113 539	13,14	129 110	17,40
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	102 845	11,90	30 987	4,18
. Découverts, concours bancaires	37 769	4,37	1 952	0,26
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	65 185	7,54	80 000	10,78
. Associés	9	0,00	9	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378 847	43,84	351 437	47,37
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	63 572	7,36	64 009	8,63
. Organismes sociaux	74 969	8,68	60 156	8,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 870	0,68	8 384	1,13
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 988	0,69	13 601	1,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	0,06	1 007	0,14
Produits constatés d'avance	15 013	1,74	1 290	0,17
TOTAL (IV)	750 547	86,86	612 832	82,60
NEODIT				
TOTAL PASSIF (I à V)	864 086	100,00	741 942	100,00

SAS au capital de 40.000 €

8, Chemin de la Terrasse

31500 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 452 003 254

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 10/05/2015

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	3 281 732		3 281 732	99,29	3 482 990	98,83	-201 258	-5,77	
Production vendue services	23 373		23 373	0,71	41 320	1,17	-17 947	-43,42	
Chiffres d'Affaires Nets	3 305 105		3 305 105	100,00	3 524 310	100,00	-219 205	-6,21	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			13 432	0,41	14 366	0,41	-934	-6,49	
Autres produits			8 975	0,27	48	0,00	8 927	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			3 327 512	100,68	3 538 725	100,41	-211 213	-5,96	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 532 558	76,63	2 706 757	76,80	-174 199	-6,43	
Variation de stock (marchandises)			26 810	0,81	-38 528	-1,08	65 338	169,59	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 534	0,23	7 469	0,21	65	0,87	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			620	0,02	1 902	0,05	-1 282	-67,39	
Autres achats et charges externes			307 774	9,31	298 559	8,47	9 215	3,09	
Impôts, taxes et versements assimilés			28 327	0,86	29 060	0,82	-733	-2,51	
Salaires et traitements			311 767	9,43	332 186	9,43	-20 419	-6,14	
Charges sociales			104 747	3,17	112 581	3,19	-7 834	-6,95	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29 703	0,90	29 177	0,83	526	1,80	
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 490	0,41	5 506	0,16	7 984	145,01	
Autres charges			1 629	0,05	14 353	0,41	-12 724	-89,64	
Total des charges d'exploitation (II)			3 364 958	101,81	3 499 022	99,28	-134 064	-3,82	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-37 446	-1,12	39 702	1,13	-77 148	-194,31	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Autres intérêts et produits assimilés			1 579	0,05	1 320	0,04	259	19,62	
Total des produits financiers (V)			1 579	0,05	1 320	0,04	259	19,62	
Intérêts et charges assimilées			5 261	0,16	6 953	0,20	-1 692	-24,32	
Total des charges financières (VI)			5 261	0,16	6 953	0,20	-1 692	-24,32	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 681	-0,10	-5 632	-0,15	1 951	34,64	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-41 127	-1,23	34 070	0,97	-75 197	-220,70	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			14 971	0,45	33 579	0,95	-18 608	-55,41	
Total des produits exceptionnels (VII)			14 971	0,45	33 579	0,95	-18 608	-55,41	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 477	0,14	23 419	0,66	-18 942	-80,87	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			480	0,01	480	0,01	0	0,00	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			4 957	0,15	23 898	0,68	-18 941	-79,25	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			10 015	0,30	9 681	0,27	334	3,45	
Impôts sur les bénéfices (X)			-15 062	-0,45	-15 279	-0,42	217	1,42	
Total des Produits (I+III+V+VII)			3 344 063	101,18	3 573 624	101,40	-229 561	-6,41	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			3 360 113	101,66	3 514 594	99,72	-154 481	-4,39	
RÉSULTAT NET			-16 051	-0,48	59 030	1,67	-75 081	-127,18	
NEODIT									
Dont Crédit-bail mobilier			4 121	0,12	4 120	0,12	1	0,02	

SAS au capital de 40.000 €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

SA SODECAL

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 864 086,24 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -16 050,73 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	de 08 à 10 ans
Matériel et outillage	de 05 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 06 ans
Mobilier	de 05 à 08 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option suivante :

- diminution de l'impôt.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- impôt négatif de 15 062 euros dans le compte de résultat,
- créance de 15 062 euros figurant à l'actif qui transitera par le compte courant de la société mère.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement, pour la totalité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Contexte économique difficile :

le chiffre d'affaires est en retrait de - 6% par rapport à l'exercice précédent.

Aussi, afin de redynamiser le point de vente, des travaux de rénovation ont été engagés en milieu d'année sur un budget de 80 kE.

Des économies ont également été consenties, notamment par la baisse de la rémunération des dirigeants.

Convention d'intégration fiscale :

le déficit remonte sur le groupe fiscal.

o o
o

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 10/05/2016

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des Immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial	184 969			184 969	
Autres					
Terrains					
Constructions	78 424	42 101	9 513	111 012	
Install. tech., matériel, outill. industriels	297 823	31 714		329 536	
Install. générales, agencements divers	187 548	5 369		192 918	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	19 564			19 564	
Immobilisations financières	7 809	14		7 823	
TOTAL	776 137	79 198	9 513	845 822	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	2 030			2 030
Terrains				
Constructions	69 965	5 504	9 513	65 956
Install. techn., matériel et outillages industriels	278 904	12 418		291 322
Install. générales, agencem., aménagem. divers	162 085	10 943		173 028
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	18 204	837		19 041
TOTAL	531 188	29 702	9 513	551 377

6 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	723	480		1 203
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours		7 067		7 067
Sur clients et comptes rattachés	4 676	5 232	4 676	5 232
Autres dépréciations	830	1 191	830	1 191
TOTAL	6 229	13 970	5 506	14 693

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 10/05/2016

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 110		7 110
Clients douteux ou litigieux	3 135	3 135	
Autres créances clients	52 424	52 424	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 012	1 012	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	32 410	32 410	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	683	683	
Groupe et associés	94 211	94 211	
Débiteurs divers	25 923	25 923	
Charges constatées d'avance	25 447	25 447	
TOTAL GENERAL	245 355	238 245	7 110
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	37 769	37 769		
- plus d'un an	102 845	17 304	85 541	
Emprunts et dettes financières	65 185	26 209	38 976	
Fournisseurs et comptes rattachés	378 847	378 847		
Personnel et comptes rattachés	63 572	63 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 969	74 969		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	5 870	5 870		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 988	5 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	480		
Groupe et associés	9	9		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 013	15 013		
TOTAL GENERAL	750 547	626 030	124 517	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 936			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	79 149		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	1 561		
Charges financières			

8.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds commercial acquis le 05/07/1996			182 939	

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 006
Autres créances	25 209
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	30 215

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	550
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 336
Dettes fiscales et sociales	53 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	69 376

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	25 447	15 013
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	25 447	15 013

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	17 400		17 400
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL	17 400		17 400
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	4 665		4 665
- Exercice	4 081		4 081
TOTAL	8 746		8 746
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	900		900
- à plus de cinq ans			
TOTAL	900		900
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Locations financières caméras vidéos	27 539
Intérêts sur emprunts	8 920
TOTAL	36 459
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 769
Emprunts et dettes financières divers :	65 185
TOTAL	102 954

10.4 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Alègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
Déficits reportables 106 933 x 15%	16 040

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

TOTAL

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	106 933
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

10.5 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:

Engagement s de retraite :

Compte tenu de la rotation du personnel, le montant est peu significatif.

o O o